

SEANCE DU 08 AVRIL 2024
Délibération n° DE_2024_027

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de BOURDEAUX, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : DESSUS Jean-François (retard), ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie), MASNATA Mallauray (pour à DESSUS Jean-François).

Absents : TURC Jack

Secrétaire de séance : HERMANT Marie-Odile

OBJET : Convention de mise à disposition du bâtiment ex-Oustalet avec M. CAREL

Le Maire explique avoir reçu un courrier de M. CAREL en date du 17 février 2024, dans lequel il souhaite louer le rez-de-chaussée de l'ex-Oustalet pour les mois de juillet et août 2024 afin d'exposer ses tableaux. Il propose de louer les locaux pour un montant de 50,00 € par mois hors charges.

Le Maire évalue les charges (eau, assainissement et électricité) à 25,00 € par mois et propose de signer une convention de mise à disposition du bâtiment de l'ex-Oustalet avec M CAREL. Un état des lieux d'entrée et sortie devra être établie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix POUR :

ACCEPTE de mettre à disposition le bâtiment de l'ex-Oustalet à M. CAREL pour la période de juillet et août 2024 moyennant une contribution de 75,00 € par mois (loyer 50,00 € + charges 25,00 €).

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

